

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019 À 19 H 30

ORDRE DU JOUR

- 1. <u>Adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal des immobilisations</u> Adoption des prévisions budgétaires de la Ville de Boisbriand pour l'exercice financier 2020 prévoyant des revenus et des dépenses de 67 370 000 \$ ainsi que le Programme d'immobilisations pour les années financières 2020, 2021 et 2022.
- 2. Période de questions (portant sur le budget ou le programme triennal uniquement).

3.	Levée de la séance.